

Date de génération de ce justificatif : 01/05/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AMBULANCES DE BROCELIANDE – Modification(s) de société

Référence : L024286

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 22 mars 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

La société AMBULANCES DE BROCELIANDE SARL au capital de 7.622,45€ Siège social : 12 rue du Four 56380 GUER RCS de VANNES : 320 330 533 CESSION DE BRANCHE D'UN FONDS DE COMMERCE Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 février 2024 à VANNES, enregistré le 11 mars 2024 au SPFE de VANNES – dossier 2024 00012075 / référence 5604P01 2024 A00719, la SARL AMBULANCES DE BROCELIANDE, SARL au capital de 7.622,45€, sise 12 rue du Four 56380 GUER, immatriculée au RCS de VANNES sous le numéro 320 330 533, société en plan de redressement par voie de continuation en vertu d'un jugement du tribunal de commerce de Vannes du 12 septembre 2018, a cédé à : NOR&VIA GROUPE-AGENCE DE TAXIS, SARL au capital de 5 000€, sise 2 rue du Clos de la Fonchais BP 50517 35601 REDON CEDEX, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 532 607 488, la branche taxi, ambulance, de son fonds de commerce de taxi, ambulance, transport de corps, pompes funèbres et tous articles mortuaires, accessoires, connu sous l'enseigne AMBULANCES DE BROCELIANDE exploité 12 RUE DU FOUR 56380 GUER, Moyennant le prix de 203.000 euros, ventilé de la manière suivante : – Pour les éléments corporels : 63.000 euros ; – Pour les éléments incorporels : 140.000 euros. Entrée en jouissance au 15 février 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au siège du fonds cédé et pour la correspondance au cabinet de Me Patrick EVENO, avocat inscrit au barreau de Vannes et associé de la SELARL P&A, 14 boulevard de la Résistance, BP 157, 56004 VANNES CEDEX

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
